

VIVRE A COURPIERE

Journal de la Ville de

N° 25/2012 Semaine du 21 juin 2012 au 28 juin 2012

ELECTIONS LEGISLATIVES 2012

Résultats élections législatives - 2ème tour - 17 juin 2012

Inscrits : 3258 - **Votants** : 1894 - **Nuls** : 53 - **Suffrages exprimés** : 1841

M. COSTILHES Maxime : 606 voix

M. CHASSAIGNE André : 1235 voix

CINEMA REX

« LE FILS DE L'AUTRE » France 2012.
Drame de Lorraine Levy avec Emmanuelle Devos,
Pascal Elbé, Mehdi Dehbi... *Durée : 1h55*

Séances :
Vendredi 22 juin à 20h30, Samedi 23 juin à 20h30
et dimanche 24 juin à 17h30.

FETE DE LA MUSIQUE ET MARCHE DU SOIR

Vendredi 22 juin 2012 en centre-bourg, à partir de 19h30

Avec la participation de :

- la chorale DOMISOL
- le Club d'Accordéon
- Courpière Country Club
- les Joyeux Lurons

Renseignements mairie de Courpière : 04.73.53.01.21.

En cas de pluie, repli dans la salle d'animation.

Stationnement interdit Place Cité Administrative et Place de la Victoire à partir de 18h00.



BIBLIOTHEQUE



Apéro' Contes avec les conteuses de l'ABLF
Françoise BOUDIER et Chantal AYMARD
Vendredi 6 juillet à 18h30

« Contes d'Auvergne »
Gratuit, tout public.

Renseignements et inscriptions au 04.73.51.29.55.

CHEVALMANIA 2012 - 9ème EDITION

Samedi 14 juillet 2012 au Parc Lasdonnas



A partir de 9h : randonnée équestre à thème (*programme ci-dessous*)

A partir de 14h : animations et jeux d'adresse autour du cheval
Produits régionaux - vieux métiers

A partir de 19h : apéro musical et dansant

A partir de 19h30 : bœuf à la broche et alligot à volonté (avec entrée et dessert) - 20 € adultes, 10 € - 12 ans
A volonté - Réservations Office de Tourisme de Courpière et sur place.
Spectacle CARACOLE « Reprenons la Bastille »
suivi du feu d'artifice
Bal avec orchestre

Randonnée équestre à thème - Découverte Livradois-Forez

2 parcours au choix : 16 km et 25 km

+ de 16 ans : 10 € - de 16 ans : 5 €

Au programme :

- ↳ Départ des randonnées : de 9h à 10h, parc Lasdonnas
- ↳ Ravitaillement à « Le Breuil » (parcours de 16 km)
- ↳ Ravitaillement au Château de Vollere-Ville (parcours de 25 km)
- ↳ Repas offert à l'arrivée le midi
- ↳ Trec humoristique des randonneurs
- ↳ Remise des prix (nombreux lots offerts) - Apéro offert le soir (uniquement aux randonneurs)

Infos Pratiques

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Du samedi 23 juin à 19h au lundi 25 juin à 9h : Pharmacie Fouris-Gachon à Saint-Dier d'Auvergne. Tél. : 04.73.70.80.66.

PERMANENCES INFIRMIERES :

Le samedi 23 juin et dimanche 24 juin 2012 : Cabinet Infirmier : Tél. : 04.73.53.15.82.

AMBULANCES : Ambulance agréée

CHALEIL & Cie. ☎ : 04.73.51.23.23

VETERINAIRE

Clinique Vétérinaire. ☎ : 04 73 51 22 29.

DEPANNEURS/REMORQUEURS

Garage FAYET SAUZEDE SARL 04 73 53 19 13
Tony SUAREZ : 04 73 53 04 37 ou
06 08 30 34 86.

TAXIS :

JUILLARD ☎ : 04 73 53 00 17 ou
06.85.92.71.23 - M. MICHEL : 0473955135
ou 06.09.66.84.46

URGENCES :

POMPIERS ☎ : 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h.

BIBLIOTHEQUE :

Ouvert le mardi 9h-12h/14h-18h,
mercredi et vendredi 14h-18h et samedi 10h-12h

RAM : Ateliers d'éveil : lundi de 9h à 11h, jeudi de 9h à 11h et vendredi de 9h à 11h. Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires.

Permanences : (pendant période scolaire) Lundi de 14h à 16h, mardi de 9h à 11h & 14h à 16h, (pendant vacances scolaires) jeudi de 9h à 11h.
Tél. : 09.81.46.23.68

MISSION LOCALE :

Hubert MILOVITCH reçoit les lundis et mercredis, toute la journée, sauf juillet et août (bureau n°2). ☎ 04 73 80 49 69. ou 06.70.43.22.53.
courriel : h.milovitch.mlthiers@orange.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Pour les extérieurs de Courpière et Courpière Ville :
les mardis sur rendez-vous pour les usagers déjà suivis et les jeudis matins pour les usagers non connus. (locaux sociaux 04.73.51.22.94).
En cas d'urgence, 04. 73. 80. 86. 40.

PUERICULTRICE: Consultations nourrissons sur rendez-vous au 04. 73. 80. 86. 40., le 1er vendredi du mois de 8h30 à 12h00 et le 3ème vendredi du mois de 13h30 à 17h00.

17 avenue de la gare, résidence les Jardins.

Permanences puéricultrices PMI : sans rendez-vous, le 2ème et 4ème vendredi matin de 9h à 12h - Résidence les Jardins 17 avenue de la gare

CRAM : le 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 13 h 30 à 16 h. - 04.73. 51.74.02.(Locaux sociaux)

CPAM : Permanence le mardi de 8h30 à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 16 h 30. (Locaux sociaux)

Permanence assistante sociale (CARSAT

Auvergne) : sur rendez-vous le 2ème jeudi de chaque mois, de 9h à 12h - Locaux sociaux.
Pour prendre rendez-vous : 04.73.51.74.02.

CAF : Permanence tous les lundis de 9 h à 12 h et de 14h à 16h, locaux sociaux place de la Victoire.

OPHIS : Tous les 1ers mardis de chaque mois de 14 h à 16 h, bâtiment rose, locaux sociaux bureau n°1. ☎ 04.73.51.14.20.

Infos Municipales

● PERMANENCE DU MAIRE

le Maire, Jean-Noël SERIN, reçoit sur rendez-vous.

● PERMANENCE DES ADJOINTS

Huguette LAVEST (Affaires générales, finances, agriculture) : Mercredi matin
André IMBERDIS (Urbanisme, travaux) : Lundi après-midi
Monique ROJAS (Affaires sociales) : Mardi et jeudi, le matin de 9h00 à 11h30
Elisabeth BESSON (Affaires culturelles) : Mardi après-midi
Serge VACHERON (Relations associations, sports et loisirs) : Jeudi matin

● PERMANENCE DES ELUS

De la majorité :
Catherine ARCHIMBAUD, Sylviane BARGE, Jean-Luc BOURDEL, Marielle BOURNILHAS, Suzanne CHAMBADE, Claude CHAZELLE, Marion COLLY, Daniel DUVERT, Georgette FOURNET, Jean-Michel LAVEST, Guillaume MARTIN, Jeanine GUILLOT-ROLHION, Manuel OSORIO, Patrice PAYRE, Thomas VILLENEUVE : **sur rendez-vous.**

De l'opposition :
Maurice ZELLNER, Jeannine SUAREZ, Daniel ATGER, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Pierre FONLUPT : **les mardis de 9h30 à 11h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.**

● PERMANENCE CONSEILLER GENERAL

CONSEILLER GENERAL
André WILS. Permanences tous les mardis de 9h à 11h, 24 Bd Vercingétorix 04.73.51.23.05

● MAIRIE : HORAIRES

SERVICE ETAT-CIVIL, ADMINISTRATION GENERALE

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

CCAS

lundi - mardi - jeudi matin -vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

SERVICE DE L'EAU

Ouverture au public : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h

SERVICE URBANISME

Ouverture au public : les mardis toute la journée ainsi que tous les matins (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h00.

● ETAT-CIVIL

Toutes nos félicitations aux parents de :

- Atylio KRARIA né le 6 juin 2012

- Titouan DAUVERGNE né le 7 juin 2012.

● SUR L'AGENDA DU MAIRE

Judi 21 juin 2012 :

- Réunion en mairie
- Réunion à la Communauté de Communes sur la fiscalité

Vendredi 22 juin 2012 :

- En mairie, signatures convention chantiers jeunes
- Pot amitié des Mains Créatives
- Fête de la musique et marché du soir

Samedi 23 juin 2012 :

- Rosières de France à Suresnes

Dimanche 24 juin 2012 :

- Rosières de France à Suresnes

Lundi 25 juin 2012 :

- Commission d'Appel d'Offres
- Assemblée générale DOMISOL

● RECONNAISSANCE ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Inondations du 21 au 22 mai

L'arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les inondations du 21 au 22 mai 2012 a été publié au Journal Officiel du 14 juin 2012.

Les personnes ayant été sinistrées ont 10 jours à compter de cette publication pour en informer leur assureur.

● HABITER AUTREMENT EN CENTRE-BOURG

Les Courpiérois connaîtront bientôt le nom du Cabinet d'Architectes retenu pour réaliser l'étude concernée.

En amont, des réunions officielles qui seront organisées en leur temps; tous les Courpiérois interpellés par la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine sont invités

Mardi 26 juin à 19h00, salle d'animation

L'occasion de se connaître et de mettre en évidence les priorités retenues.

Une projection vous fera découvrir quelques-unes des « merveilles » de Courpière. Venez nous rejoindre.

● AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

EN VUE DE L'ALIENATION DU CHEMIN RURAL SITUE AU LIEU-DIT « LA GUINGUETTE » A COURPIERE

Le Maire de la Commune de Courpière a l'honneur d'informer les habitants que, conformément à l'arrêté municipal n° 120 du 07/06/2012, une enquête publique est ouverte sur le projet de vente du chemin rural situé au lieu-dit « La Guinguette ».

Madame Corinne DESJOURS, expert agricole et foncier, demeurant à THIERS 63300, est désignée comme Commissaire-Enquêteur.

Le dossier sera déposé à la Mairie pendant quinze jours du 25/06/2012 au 09/07/2012 inclus, pour que chacun puisse en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture à savoir : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

Les observations éventuelles pourront être consignées sur le registre d'enquête, déposé à cet effet en Mairie ou adressées par écrit au Commissaire-Enquêteur à la Mairie, siège de l'enquête.

Le Commissaire-Enquêteur recevra à la Mairie :

Mardi 26/06/2012 de 9h00 à 12h00 et Lundi 09/07/2012 de 14h00 à 17h00.

A l'issue de l'enquête, le rapport du Commissaire-Enquêteur sera tenu à la disposition du public à la Mairie de Courpière.

● OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE ET DU CAMPING

Une équipe pour vous accueillir : Camille AUBERT et Raymond FRELIN.

Ouverture de la piscine au public du 15 juin au 31 août (sauf en cas de mauvais temps) : du lundi au dimanche de 13h30 à 19h00

Vente de boissons et de glaces sur place.



Possibilité de cours particuliers de natation par le maître nageur diplômé, Maurice LEFORT.

S'adresser à l'accueil de la piscine.

Enfants de - de 2 ans accompagnés par leurs parents	gratuit
Adultes	2,10 €
Enfants jusqu'à 16 ans	1,70 €
Carnet de 10 entrées adultes	19,00 €
Carnet de 10 entrées enfants jusqu'à 16 ans y compris centres de loisirs extérieurs sur 10 entrées	15,00 €
Scolaires en groupe 12 enfants minimum et centre de loisirs de Courpière	1,00 €
Demandeurs d'emploi	1,70 €
Résidents du camping municipal « Les Taillades »	gratuit

● COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE COURPIERE

En route vers un programme d'actions « habitat »

La Communauté de Communes du Pays de Courpière a souhaité réfléchir et agir sur l'Habitat, enjeu primordial pour la qualité de vie de nos habitants, et l'attractivité du territoire. Le bassin de Thiers est apparu l'échelle pertinente pour réfléchir à cette question. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Pays de Courpière s'est associée à 3 autres communautés de communes : Montagne Thiernoise, Entre Dore et Allier et Thiers Communauté pour mener à bien un Programme Local de l'Habitat.

La première phase de cette démarche a été le diagnostic : un état des lieux du territoire a été fait par le cabinet d'études retenu, Urbanis. Ce diagnostic traite diverses questions telles que le profil des habitants, leurs besoins en matière de logement, les caractéristiques thermiques du bâti, le logement social, les bassins d'emplois, les services...

A partir de ce constat, les élus des 4 Communautés de Communes s'engagent dans une phase de concertation. Ils devront se prononcer sur les actions à mettre en place sur le territoire en faveur de l'habitat.

Un programme d'actions sur les 6 prochaines années devrait ainsi être approuvé en 2013. A suivre...

Contact : CCPC - Amandine GOULFERT, agent de développement
Plus d'infos : www.pays-courpiere.fr

Bus des Montagnes

La Communauté de Communes du pays de Courpière en partenariat avec le Conseil Général du Puy-de-Dôme a décidé de vous faire découvrir le Panoramique des dômes pour seulement 3 € par personne.

Cette sortie est fixée au **samedi 23 juin 2012, le matin.**

Coût de l'aller - retour : 3 € / personne (bus + billet de train inclus).

Renseignements et réservations : 04.73.53.24.71.

22 places sont encore disponibles.

● FETE DES ECOLES PUBLIQUES DE COURPIERE

Le Foyer Laïc d'Education Populaire de Courpière, les enseignants et enfants des écoles et collège publiques de Courpière ont le plaisir de vous inviter à leur traditionnelle fête de fin d'année

le samedi 23 juin 2012, à partir de 14h30 (cour de l'école élémentaire)

Au programme :

- Spectacle des enfants des écoles maternelle et élémentaire
- Démonstration accro-sport Collège de Bellime
- Participation de l'Association Intercommunale d'Animation
- Nombreux stands de jeux, buvette, frites, merguez, glaces.
- Tirage de la tombola (1er prix ; un vélo, de nombreux autres lots à gagner !)

Les bénéfices de cette manifestation serviront, comme chaque année, à aider au financement des projets à venir des établissements publics de Courpière (classe découverte, séjours linguistiques, sorties scolaires, projets pédagogiques, spectacle de Noël, séances « Ciné-Maternelle », etc...).

Le Président du Foyer Laïc d'Education Populaire, M. Patrick Sitterre

● PAS A PAS



GALA ANNUEL

« Le Tour du Monde en 80 minutes »,

le samedi 23 juin 2012 à 20h30.

Ouverture billetterie à 19h30
(adultes 8 €, 5 € à partir de 5 ans,
gratuit - de 5 ans).

● FETE DE L'ECOLE SAINT-PIERRE

La fête de l'école aura lieu le samedi 30 juin 2012 à partir de 14h à l'école 8, rue du 11 Novembre.

Au programme : spectacle de toutes les classes, jeux sur la cour et dans le parc, lâcher de ballons en fin de journée.

Infos Associatives

● AMICALE DU MEGAIN

L'Amicale du Mégain organise son
4ème vide grenier - brocante
au village du Mégain,
le samedi 23 juin de 6h à 19h.

1,50 € le mètre linéaire.

Buvette et sandwichs sur place

Inscriptions et renseignements au 04.73.51.26.78.

Venez nombreux !

● ECURIE CHIGNORE COURPIERE ASA DOME FOREZ

24 juin 2012

Route de Lezoux

44ème COURSE DE COTE DE COURPIERE

Coupe de France de la Montagne

9h à 12h : Montées d'Essais & 13h30 : Montées de Course

Entrée gratuite

Renseignements sur www.asadomeforez.com

● LES CAMPARO

Dimanche 24 juin à Job : montée à Pierre-Sur-Haute.

2 options :

Option longue 27 km

Option courte 8 ou 15 km

Inscription de 7h30 à 8h30

Inscription de 9h30 à 10h30

Résidence Les Mélézes

Col de Chansert

Si vous souhaitez partir en covoiturage, téléphonez au 04.73.53.13.82.

Andrée ESCRIVA

● AMAP DE LA DORE

Le maintien de l'agriculture paysanne biologique a le vent en poupe à Courpière

Vendredi 15 juin 2012, c'était l'effervescence à la salle de l'ancien dojo à Courpière.

Les adhérents de l'AMAP de la DORE renouvelaient leurs confiance envers leurs producteurs associés pour les 6 mois à venir.

Fort de ses **66 adhésions**, l'association s'ancre pleinement dans le paysage local et pérennise son soutien au **développement local** et aux agriculteurs locaux qui choisissent l'**agriculture biologique**.

C'est ainsi que pendant les mois à venir, les "amapiens" viendront le vendredi soir entre **18h30 et 19h30**, à la salle de l'ancien dojo, chercher les produits qu'ils ont achetés à l'avance afin de soutenir les producteurs suivants: Gaec de la Terrasse à Courpière pour le lait, Ferme le Goutilier à Aubusson pour la viande bovine, Ferme aux hirondelles à Puy Guillaume pour la volaille, pisciculture du Moulin de la Charme à Puy Guillaume pour le poisson, le Safran bio d'Auvergne en Livradois à Domaize pour les produits safranés, Pains et Merveilles à Augerolles pour le pain, François Cambon à Tours s/s Meymont pour le miel, Bioverger de Piocel à Sauviat pour les pommes, jus et fruits rouges et enfin Ludovic Berthet à Augerolles pour les légumes.

Afin de diversifier ses propositions, le Conseil d'Administration pourrait proposer bientôt de la viande de porc, fromage de brebis, huile et farine.

Retrouvez toutes les informations sur les valeurs, le fonctionnement, les producteurs sur www.amap-de-la-dore.fr

Infos Diverses

● PAROISSE ST JOSEPH : MESSES

Samedi 23 juin :
18h30 : Olliergues

Dimanche 1er juillet :
10h30 : Courpière
11h00 : La Renaudie

Dimanche 24 juin :
10h30 : Courpière
Messe des familles
Confirmation
11h00 : Le Brugeron
Fête patronale

● A SAVOIR

- **Assurance Retraite Auvergne (CARSAT) :** pas de permanence du 1er juillet au 31 août 2012.

- **La boutique Vintage** ouverte tous les dimanches de 10h à 12h du 1er juillet au 2 septembre 2012.

- **TIF'S HELIOS :** Valérie vous informe de ses congés annuels du 3 au 23 juillet 2012. Patricia sera présente durant cette période sauf du 9 au 15 juillet, le salon sera fermé.
Tél. : 04.73.53.03.96.

● A LOUER / A VENDRE

- **A louer** centre Courpière, rue Jules Ferry, appartement F5, 3 chambres + bureau + salon 60 m² + buanderie + cuisine équipée + 2 wc, salle de bains, tout confort, chauffage gaz de ville, double vitrage, 480 € + 20 € d'avance sur charge, libre de suite. Tél. : 06.72.10.44.12 ou 04.73.53.01.03.

- **A louer** F2 + cour, centre-ville, chauffage gaz, cuisine US, interphone, indice D.
Tél. : 06.22.90.66.40.

- **A louer** F3 bis, très propre, 2ème étage, calme, ensoleillé, quartier gare, chauffage gaz de ville, 430 € + 30 € charges. Tél. : 06.60.81.73.42 ou 06.80.98.23.09.

- **A saisir** grand appartement F2, 60 m² en centre-ville, chauffage au gaz, double vitrage, calme et lumineux, loyer 320 € + charges.
Tél. : 06.15.42.30.93.

- **A louer** F2 en duplex avec garage, proximité supermarchés, chauffage électrique, 37 m², bonne isolation, libre de suite. Tél. : 06.81.10.53.89.

- **A louer** deux T2, près parc de Lasdonnas. Bon état, libre de suite. Tél. : 06.80.12.20.80.

- **A louer** maison avec grande cuisine + 2 pièces + salle de bains wc, jardin, garage, libre au 1er juillet.
Tél. : 02.51.22.26.93.

- **Cherche** petite maison 3 pièces avec petit jardin à Courpière. J'étudie toutes les propositions.
Tél. : 06.62.84.25.33.

● TRANSPORTS SCOLAIRES

Les imprimés des demandes d'inscription pour les transports scolaires 2012/2013 sont disponibles à l'accueil de la mairie.

Date limite de dépôt : 30 juin 2012

● OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE COURPIERE

Balade accompagnée nature et patrimoine
Dimanche 24 juin 2012

« Balade : Ailes de cristal »

Durée de la balade : environ 2h00 (3 km)

Un corps de brindilles aux couleurs de l'arc en ciel surmonté d'ailes transparentes et d'yeux disproportionnés : bienvenue au pays des libellules. Venez découvrir lors d'une balade familiale sur les rives du lac, le monde trépidant des libellules.

Possibilité, sans surcoût, de pique-niquer et de se baigner sur le site.

Tarifs : enfants à partir de 4 ans et adultes : 3.60 €

Horaires et lieu de départ :

• 14h - La Catiche, Maison du Lac d'Aubusson d'Auvergne

Renseignements et inscriptions :

Office de Tourisme du pays de Courpière au 04.73.51.20.27.

● LES MAINS CREATIVES

Les Mains Créatives assureront une soirée portes ouvertes le **lundi 25 juin de 16h45 à 19h30, dans le local du Marchadias, 22 avenue Maréchal Joffre.**

A cette occasion, les enfants intéressés par les loisirs créatifs pourront découvrir les travaux réalisés par les élèves des Mains Créatives, du CP à la 3ème.

Renseignements : G. Roc-Bonnot 04.73.53.21.27.

● COURPIERE - ATELIER DU PEINTRE

Exposition Denis CHERET, artiste peintre huile (couteau)
Du 15 juin au 29 juin 2012 de 14h à 18h.

14/16 place Chapelle du Pont 63120 COURPIERE

Contact : Sylvain 06.58.00.93.88. - www.expo-atelierdupeintre.fr

Entrée libre

● ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles vous attend très nombreux

le mardi 3 juillet de 16h à 19h à la salle d'animation.

Pendant les vacances, nous avons besoin de vous pour sauver des vies.

SPORT

● UNION SPORTIVE COURPIEROISE (USC)

Dimanche 24 juin 2012 :
Assemblée générale à 10h00
Salle Jean Couzon



● TENNIS CLUB COURPIEROIS - Résultats du championnat interclubs séniors

Notre équipe 2 de pré-régional du capitaine Matthias PICARD a terminé également 2ème de sa poule ne ratant simplement la moitié en régional 3 au goal average (-10).

Beau parcours de nos joueurs à savoir : Simon PICARD, Lionel PASCAL, Matthias PICARD, Etienne BUFFIERES, Loïc GOURBEYRE et Vincent CHABROL.

Courpière



MAIRIE DE COURPIERE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative Code Postal 63120 - ☎:04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.
Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - **Site Internet :** www.ville-courpiere.fr
Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2300 exemplaires - Gratuit
Directeur de la Publication et de la Rédaction : Jean-Noël SERIN

Bulletin Municipal n° 25/2012

**Décisions prises lors du Conseil Municipal
du 31 mai 2012**

**I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 03
AVRIL 2012**

Vote : Pour 26 Abstention : 1

DEMANDE DE RECTIFICATION DU VOTE :

**IV/2 - ADHESION A L'ASSOCIATION CHARTE NATURE
ATTITUDE**

Vote : Pour 25 Abstention : 1 (M. PAYRE)

II – COMPTE-RENDU DES DELEGATIONS DU MAIRE

- **Décision 2012 – 007 bis** approuvant le virement de crédits au budget principal comme suit :
Chapitre 020 – dépenses imprévues d'investissement : - 2155,19 €
Chapitre 21 – compte 21353 – opération n°0408 : + 2155,19 €
- **Décision 2012 - 008** : signature du renouvellement de contrat pour la fourniture de gaz naturel avec EDF, sur la base de 5,002 c€ H.T. par kWh gaz, prix fixe sur 3 ans.
- **Décision N°2012 – 008 bis** approuvant la signature d'une ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Épargne.
- **Décision N°2012 – 009** : signature d'un marché pour la location et la maintenance des copieurs multifonctions avec l'entreprise TCE SAS, pour un montant trimestriel de location de 867,00 € HT. Le coût de la copie noir et blanc est de 0.004 € HT et en couleur 0.04 € HT.
- **Décision N°2012 – 010** : signature d'un marché pour l'extension du réseau EU (tranche 1) de l'Avenue Pierre et Marie Curie avec l'entreprise DAUPHIN TP.

III – AFFAIRES DU PERSONNEL

**III/1 – CREATION DE DEUX POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE
DE 2^{ème} CLASSE A TEMPS COMPLET (POUR DEUX AGENTS EN
POSTE)**

Vote : Pour à l'unanimité

**III/2 – CREATION DE DEUX POSTES D'AGENTS SAISONNIERS
NON TITULAIRES (EMBAUCHES REALISEES)**

Vote : Pour à l'unanimité

**III/3 – INSTAURATION DE L'INDEMNITE FORFAITAIRE
COMPLEMENTAIRE POUR ELECTIONS**

Vote : Pour à l'unanimité

IV – AFFAIRES FINANCIERES

**IV/1 – SIGNATURE D'UN EMPRUNT DE 375000€ AVEC LA
CAISSE D'EPARGNE**

Article 1 : la commune de Courpière contracte auprès de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin un emprunt de 375 000.00 € destiné à financer les investissements de l'exercice 2012.

Article 2 : caractéristiques de l'emprunt :

Phase de mobilisation :

- o durée : la période de mobilisation des fonds expire le 25/12/2012
- o mise à disposition des fonds : la mise à disposition des fonds, pour un montant maximum de 375 000.00 €, s'effectuera sur demande de la Commune de Courpière en autant de fois que nécessaire durant la période de mobilisation des fonds
- o calcul des intérêts : exact / 360 jours
- o taux de référence : 4.59%

Phase de consolidation :

- o montant du capital emprunté : 375 000.00€
- o type d'amortissement : constant à partir de la 2^{ème} échéance
- o taux d'intérêt : 4.59%
- o durée d'amortissement : 14 ans et 1 mois
- o périodicité de remboursement : annuelle
- o nombre d'échéances : 15

- o date de PDA : 25/12/2012
- o date de 1^{ère} échéance : 25/01/2013
- o date des échéances suivantes : le 25/01 de chaque année
- o frais de dossier : 750.00€
- o taux effectif global : 4.63%
- o taux de période : 4.63% pour une périodicité annuelle

Article 3 : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt aux conditions précitées.

Article 4 : le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux déblocages des fonds nécessaires lors de la phase de mobilisation de l'emprunt.

Vote : Pour : 21 Contre : 6

IV/2 – SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ADMR

Lors de la précédente séance du Conseil municipal pour le vote des subventions 2012 aux associations, le Conseil municipal n'avait pas pu délibérer sur le montant de la subvention de fonctionnement à accorder à l'association ADMR, et ce en raison d'un manque d'informations sur les charges supportées par celle-ci.

Après examen des informations communiquées par l'ADMR

Refuse le principe de versement d'une subvention de fonctionnement à l'ADMR.

Vote : Contre : 21 Ne prennent pas part au vote : 6
*(M. ZELLNER, MME MAZELLIER, MME SUAREZ, M. CAYRE,
M. FONLUPT, M. ATGER)*

**IV/3 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'UNIVERSITE
BLAISE PASCAL**

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que dans le cadre du projet éducatif MATH C2+, à l'initiative de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM) et du Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand, 28 jeunes répartis au sein des 4 départements de l'Académie ont été retenus pour participer durant une semaine à un stage d'initiation à la recherche au sein du laboratoire CNRS de mathématiques de l'Université Blaise Pascal du 24 au 29 juin 2012.

Un élève de 4^{ème} du Collège de Bellime de Courpière a été retenu pour ce stage.

L'IREM et le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand sollicitent chaque commune des établissements des élèves pour participer aux frais de transport des élèves de leur domicile jusqu'au campus universitaire des Cézeaux, et à ce titre, la commune de Courpière est sollicitée pour une subvention exceptionnelle entre 30 et 60 € pour la participation de cet élève courpiérois.

Accepte le versement d'une subvention exceptionnelle de 45 € pour la participation d'un élève courpiérois au projet éducatif MATH C2+ à l'université Blaise Pascal

Vote : Pour : 24 Abstention : 3

**IV/4 – FIXATION DES TARIFS DE LA REGIE BOISSONS ET
GLACES**

Monsieur le Maire propose de fixer les tarifs 2012 de vente au public des boissons et glaces comme suit :

DESCRIPTION DU PRODUIT	TARIF UNITAIRE TTC
Boisson en canette	1,10 €
Bâtonnet de glace grand format	2,70 €
Cône glacé	2,10 €
Glacé à l'eau ou crème glacée enfant grand modèle	1,20 €
Glacé à l'eau ou crèmes glacée enfant petit modèle	0,80 €

Vote : Pour à l'unanimité

IV/5 – REGIE DES SPECTACLES – MODIFICATION DE L'ACTE CONSTITUTIF

Monsieur le Maire explique que l'acte constitutif de la régie des spectacles désigne des tickets numérotés pour le recouvrement des recettes des spectacles, des animations festives ou culturelles, mais ne prévoit pas le recouvrement des recettes au moyen de carnets à souches - ce qui serait plus simple et plus pratique dans le cadre du recouvrement des animations festives.

Modifie l'acte constitutif de la régie des spectacles en ajoutant comme moyen de recouvrement des recettes : le carnet à souches.

Vote : Pour à l'unanimité

IV/6 – REGIE DES SPECTACLES – FIXATION DES TARIFS 2012 DE LA RANDONNEE CHEVALMANIA

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la manifestation CHEVALMANIA 2012, il convient de fixer le tarif de l'animation festive « randonnée équestre » :

ANIMATION FESTIVE – RANDONNEE EQUESTRE CHEVALMANIA DU 14/07/2012	
CATEGORIE -	TARIF 2012
Adultes (+16 ans)	10 €uros
- 16 ans	5 €uros

Adopte les tarifs 2012 ci-dessus de la randonnée équestre Chevalmania du 14/07/2012.

Vote : Pour à l'unanimité

IV/7 – TARIF 2012 – VENTE DE BOIS

Monsieur le Maire expose que suite à la tempête du 28 et 29 avril 2012, des chênes ont été déracinés. Une scierie a accepté de les racheter. Il convient d'en fixer le tarif de vente.

Adopte le tarif 2012 de la vente de bois à 60 € le m3, suite à la tempête des 28 et 29 avril 2012.

Vote : Pour à l'unanimité

V – AFFAIRES URBAINES ET TRAVAUX

V/1 – DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER (DIA) – POUR INFORMATION

V/2 – DEMANDE DE SUBVENTION – TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU PARKING DES LAUDENS

Considérant le plan de financement de l'opération suite à l'attribution d'un marché public

Dépenses		Recettes	
Travaux HT	229 456.90	FCTVA	42 487.32
		Fonds de concours CCPC	60 000.00
		Fonds propres	171 943.13
Total TTC	274 430.45	Total TTC	274 430.45

1°) **Approuve** le plan de financement et **sollicite** la Communauté de Communes du Pays de Courpière pour l'attribution d'un fonds de concours de 60 000.00 €.

2°) **Autorise** le Maire à signer tout acte relatif à cette décision.

Vote : Pour à l'unanimité

V/3 – RAPPORT ANNUEL 2011 SUR L'EAU

1°) **Adopte** le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2011 dont la compétence est exercée en propre par la commune.

2°) **Adresse** un exemplaire du dit rapport à Monsieur le Sous-Préfet de Thiers.

Vote : Pour à l'unanimité

V/4 – RAPPORT ANNUEL 2011 SUR L'ASSAINISSEMENT

1°) **Adopte** le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2011 dont la compétence est exercée en propre par la commune.

2°) **Adresse** un exemplaire du dit rapport à Monsieur le Sous-Préfet de Thiers.

Vote : Pour à l'unanimité

V/5 – ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A L'ALIENATION DU CHEMIN RURAL SITUE AU LIEU-DIT LA GUINGUETTE

1°) **Procède** à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural situé au lieu-dit « La Guinguette », en application du décret n° 76-921 précité.

2°) **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Vote : Pour à l'unanimité

V/6 – AUTORISATION DE SIGNATURE DU PC RELATIF A L'EXTENSION DE LA MAISON DE LA POMPE AU MEGAIN – PARCELLE CADASTREE SECTION ZP N°310

Considérant que les travaux commandés à l'Association Détours située à Cunlhat pour la création d'un bâtiment en pierres et pisé doivent faire l'objet d'un permis de construire.

Autorise à déposer et à signer la demande de permis de construire pour le bâtiment situé sur la parcelle cadastrée section ZP n° 310 – lieu-dit Le Mégain.

Vote : Pour à l'unanimité

V/7 – AUTORISATION DE SIGNATURE – TRAVAUX BATIMENT « ANCIEN DOJO » CADASTRE SECTION BK N°555

Autorise Monsieur le Maire à déposer et à signer les demandes réglementaires aux titres de l'urbanisme et des ERP pour la création d'une porte extérieure au bâtiment dit 'ancien dojo' situé sur la parcelle cadastrée section BK n° 555.

Vote : Pour à l'unanimité

VI – AFFAIRES TOURISTIQUES, ASSOCIATIVES ET CULTURELLES

VI/1 – DESHERBAGE A LA BIBLIOTHEQUE

Procède au désherbage de la bibliothèque municipale.

Vote : Pour à l'unanimité

VI/2 – DEMANDE DE SUBVENTIONS – CHEVALMANIA 2012

Sollicite l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, du Parc Livradois-Forez, et de la Communauté de Communes du Pays de COURPIERE,

Plan de financement

Subvention Conseil Régional	1 000 €
Subvention Conseil Général	1 500 €
Subvention Parc Naturel Régional Livradois Forez	500 €
Subvention Communauté de Communes du Pays de Courpière	1 000 €
Fonds propres	15 500 € + TVA
Total	19 500 € HT

Vote : Pour à l'unanimité